

Que puis-je composter ?

Les matières compostables		Les matières non compostables
Déchets « verts mous et humides » <ul style="list-style-type: none"> • Déchets de cuisine • Restes de repas • Filtres et marcs de café • Sachets de thé • Feuilles de légumes et pelures de fruits • Tontes de gazon 	Déchets « bruns durs et secs » <ul style="list-style-type: none"> • Feuilles mortes • Carton en morceaux • Paille • Branchages broyés • Paillage du poulailler • Essuie-tout et papiers non glacés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plastiques • Langes jetables • Litières pour chats • Périodiques illustrés • Métaux • Verres • Cendres, terres • Ail, oignons • Pelures d'agrumes (non bio)

Que faire de mon compost ?

Au printemps pour fertiliser la terre	Pour améliorer la structure du sol, l'aérer et garder l'humidité
<ul style="list-style-type: none"> • Au potager et autour des arbustes, incorporer une couche d'1 cm. • Sur la pelouse, une couche d'½ cm en surface. • Pour les plantations, 1 part de compost pour 4 parts de terre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme structurant, incorporer une couche de 2 cm de compost. • Comme paillage, une couche de 3 à 5 cm.

Mon compost nourrit-il suffisamment mon jardin ?

Une analyse de terre, réalisée 3 à 6 mois après l'apport de compost mûr permet de déterminer si le sol amendé est suffisamment fourni en éléments fertilisants pour nourrir les plantations pendant toute la durée de la culture.

Quand prélever ?	De préférence avant l'implantation de la culture ou en cas de constatation d'un problème.	
Comment prélever ?	Effectuer 15 à 20 prélèvements sur toute la parcelle. Réaliser des carottes de 0-15 cm pour une pelouse, 0-25 cm pour un potager ou des parterres. Mélanger les prélèvements.	
Quelle quantité prélever ?	Minimum 500g.	
Quelles analyses réaliser ?	Analyse Type A	pH_KCl, Humus, Calcium, Magnésium, Potassium, Phosphore + Conseil de fumure 12,4€ TVAC

La fiche de prélèvement est disponible sur le site du CPAR via www.brabantwallon.be/qualite_de_vie/agriculture.



Ed. Resp. Hervé Champagne, fonctionnaire de l'information - Le Brabant wallon, Place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre (anciennement av. Einstein 2) Edition 2015



Le Brabant wallon

Le compostage

Mettre sa poubelle au régime
Recycler et nourrir son jardin

LE FÛT

> Pour un petit jardin de moins de 3 ares



Emplacement : endroit ensoleillé, près de la maison et surélevé du sol.

Fond du fût : broyat de branches.

Remplissage : mélanger les déchets verts et bruns. Terminer par une couche de broyat.

Arrosage : modéré entre chaque couche.

Aération : une fois par semaine avec une tige aératrice.

Après 6 mois le compost est mûr et prêt à l'emploi.

LE SILO OU LE BAC

> Pour un jardin moyen de 3 à 10 ares



Emplacement : à l'ombre et à l'abri du vent.

Composition : 2 à 3 bacs d'1 m³, sans fond, avec un côté démontable et un couvercle.

Remplissage : mélanger les déchets verts et bruns. Terminer par une couche de broyat.

Arrosage : entre chaque couche.

Retournement : après 3 mois émotter le contenu du 1er bac et le déplacer dans le 2ème bac. Remplir à nouveau le 1er bac.

Après 6 mois le compost du 2^{ème} bac est mûr et prêt à l'emploi.

LE TAS

> Pour un grand jardin de plus de 10 ares



Emplacement : à l'ombre et à l'abri du vent.

Montage : mélanger les déchets verts et bruns. Terminer par une couche de broyat.

Arrosage : entre chaque couche.

Retournement : tous les 2 à 3 mois, retourner le tas en l'avancant de 60 cm.

Entre 6 mois et 1 an, le compost est mûr et prêt à l'emploi.

LE VERMICOMPOST



Emplacement : endroit sombre et à l'abri du gel. Température idéale : entre 15 et 25°C.

Composition (de bas en haut) :

- Une base avec un robinet pour récolter le jus.
- 3 bacs perforés (ou plus), superposés.
- Des vers à compost (500 g).

3 Règles d'or

Le mélange

Veillez à garder un équilibre entre quantité de déchets verts (2/3) et de déchets bruns (1/3).

L'aération

Une aération suffisante est nécessaire au processus de compostage. Elle favorise l'activité des micro-organismes et évite les odeurs.

L'humidité

Si le compost est trop sec, retourner et arroser.

Si il est trop humide, retourner et ajouter des déchets bruns.

Principe de fonctionnement du vermicompost :

Démarrage : déposer du papier journal humide, des vers, un peu de litière (papier journal finement découpé et humide) et des déchets de cuisine aux 4 coins d'un premier du bac.

Alimentation : quand le bac de démarrage est rempli, superposer un second bac et y déposer un peu de litière provenant du premier bac. L'alimentation se fait toujours dans le bac du dessus avec des déchets coupés en petits morceaux.

Affinage : au cours de la transformation des déchets en compost les vers migrent du bas vers le haut.

Humidification : recouvrir le bac d'alimentation d'un papier journal mouillé pour conserver l'humidité.

Récolte : Après 5 mois, le compost est mûr dans le bac de démarrage. Après 3 mois, le jus, dilué 10 fois, servira d'engrais pour vos plantes.